

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 16 janvier 2014

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 15 janvier 2014, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Sylvain Bergeron, Harold Noël et Jean-Claude Pouliot.

M. Yves Coulombe a justifié son absence.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai relatif à l'avis de convocation à la séance ordinaire du 15 janvier 2014 du Conseil des maires
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2013
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2013
6. Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2014 de la secrétaire-trésorière
7. Changement de la date de la séance du Conseil des maires du mois de septembre 2014
8. Certificat de conformité – Municipalité de Sainte-Famille
9. Demande au ministre des Transports – Pont de l'Île d'Orléans
10. Adoption des dépenses du mois de décembre 2013
11. Correspondance
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de la réunion

**2• Renonciation au délai relatif à l'avis de convocation à la séance ordinaire du 15 janvier 2014 du Conseil des maires**

**Résolution 2014-01-01**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai relatif à l'avis de convocation à la séance ordinaire du 15 janvier 2014 du Conseil des maires.

**3• Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2014-01-02**

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2013**

**Résolution 2014-01-03**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2013.

**5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2013**

**Octroi d'un mandat à M. Pierre Fournier pour l'élaboration d'un appel d'offres pour le plan d'aménagement d'ensemble de l'entrée de l'Île d'Orléans (p. 2)**

La directrice rencontre M. Pierre Fournier le 16 janvier, lequel a déjà en main l'ensemble des documents pouvant être nécessaire pour l'accomplissement de son mandat. Un projet d'appel d'offres devrait être présenté au Conseil des maires d'ici un mois.

**6• Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2014 de la secrétaire-trésorière**

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tels qu'adoptés dans les budgets par le Conseil, pour l'exercice financier 2014 :

- 1) La rémunération des élus;
- 2) Les salaires des employés à temps plein ainsi que les employés temporaires (pour des périodes fixées et autorisées au préalable par le Conseil) et les frais de déplacement de ceux-ci, en conformité à la politique de travail de la MRC;
- 3) Les contributions de l'employeur;
- 4) Les frais de financement;
- 5) Les contrats d'évaluation, d'informatique, de service d'entretien, d'assurances, etc. ;
- 6) Toutes autres dépenses jugées nécessaires telles que le téléphone, la papeterie, les accessoires de bureau, etc.

Le tout conformément à l'article 5 du Règlement #005-2007 relatif au contrôle et au suivi budgétaires.

**Résolution 2014-01-04**

Il est **proposé par** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par Mme Lina Labbé et **unanimentement résolu** que le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire les dépenses et à effectuer les écritures comptables pour les objets ci-haut mentionnés, conformément à la Loi et au Règlement #005-2007.

**7• Changement de la date de la séance du Conseil des maires du mois de septembre 2014**

**Résolution 2014-01-05**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de changer la date de la séance du Conseil des maires du mois de septembre 2014 prévue le 10 pour le 3.

## 8• Certificat de conformité – Municipalité de Sainte-Famille

### Résolution 2014-01-06

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement 2013-270 modifiant le règlement de zonage 2005-197 de la municipalité de Sainte-Famille afin que soit :

- défini l'usage résidence de tourisme ;
  - désignées dans quelles zones et à quelles conditions peut être opérée une résidence de tourisme et
  - modifiées les limites de la zone 3-M afin de l'agrandir ;
- et modifiant le règlement sur les permis et certificats 2005-201 afin que soit établies les conditions pour déposer une demande de certificat d'autorisation pour cet usage,

et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

## 9• Demande au ministre des Transports – Pont de l'Île d'Orléans

À la suite de la rencontre du 9 janvier dernier avec les représentants des ministères des Transports et du Développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs, il a été convenu d'adresser une demande au ministre des Transports afin que le Conseil des maires de l'Île d'Orléans soit informé de la teneur des propositions qui seront présentées au Conseil des ministres, avant leur dépôt auprès de ceux-ci.

### Résolution 2014-01-07

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de signifier au ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, l'intérêt du Conseil des maires de l'Île d'Orléans de prendre connaissance des propositions formulées par le Bureau des Grands projets quant au nouveau lien reliant l'Île d'Orléans et la rive nord du fleuve Saint-Laurent, avant que lesdites propositions soient présentées au Conseil des ministres du Québec.

## 10• Adoption des dépenses du mois de décembre 2013

### Résolution 2014-01-08

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de décembre 2013.

## 11• Correspondance

Il n'y en a pas.

## 12• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

### **13• Période de questions**

Elle débute à 20h21 et se termine à 20h29.

### **14• Levée de la réunion**

#### **Résolution 2014-01-09**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h30.

**Prochaine séance, le 5 février 2014 à 20 heures.**

---

**Chantale Cormier**  
**Directrice générale**

---

**Jean-Pierre Turcotte**  
**Préfet**